

Amitiés Canada-Rwanda (ACR)

Volume 8, Numéro 1

Bulletin d'information trimestriel

Janvier-mars 2009

ACR – L'AUDACE D'ESPÉRER

Vol.8, No 1

SOMMAIRE

Dans ce numéro :

- **Éditorial** **1**
- **Lorsque la fête devient choc** **2**
- **Comité Jeunesse d'ACR** **3**
- **Seule la vérité libère et pardonne** **4**
- **Décès d'Alison Desforges** **6**
- **Contactez-nous** **7**
- **Adhésion et soutien** **8**

Coordination :
Viateur Mbonyumuvunyi

Mise en page :
Théobald Kabasha

ÉDITORIAL

RÊVE D'UN RWANDA RECONCILIÉ

Depuis le mois d'avril 1994, point culminant de la guerre civile commencée en octobre 1990, on s'efforce de rendre justice aux victimes et aux rescapés de cette guerre ainsi que d'instaurer la réconciliation entre les principaux protagonistes. Malheureusement, les émotions restent encore très fortes, la méfiance n'est pas dissipée, les relations entre les différentes couches de la population rwandaise ne s'améliorent que très timidement.

Mais est-il quand même permis de rêver d'un Rwanda réconcilié avec lui-même? Pouvons-nous, nous aussi, accéder à un « changement auquel nous pouvons croire »¹. Pourquoi ce qui a été possible entre Blancs et Noirs aux États-Unis et en Afrique du sud ne le serait-il pas entre Hutus et Tutsis au Rwanda?

Pourquoi ne pas avoir « L'audace d'espérer »² et mettre en œuvre des actions visant une véritable réconciliation nationale, caractérisée par l'équité et l'égalité de tous les citoyens devant les droits et les devoirs ainsi que par une saine justice pour tous? « **NOUS SOMMES TOUS DES RESCAPÉS** »³ de cette folie meurtrière qui a balayé le Rwanda essentiellement en avril 1994, mais qui couvre malheureusement aussi les périodes antérieures et postérieures, et dans laquelle se sont éventuellement laissés entraîner certains de nos proches, toutes ethnies confondues.

Pourquoi rechignons-nous à reconnaître cette simple vérité et à admettre que « ... nous avons fait notre part d'erreurs et [qu']il y a eu des moments où nos actions ... n'étaient pas à la hauteur de nos meilleures intentions »⁴ au lieu de reporter toute la responsabilité de ce qui nous arrive sur toute autre personne que nous-mêmes?

« Oui, nous pouvons »⁵ désapprendre toutes sortes de mauvaises habitudes du passé. **NOUS POUVONS** préférer l'harmonie à l'ethnonombrilisme, cesser de penser que nous pouvons faire cavalier seul, nous rapprocher les uns des autres, reprendre conscience de notre destin commun, nous considérer mutuellement comme des alliés et nous écouter en vue d'apprendre les uns des autres, et enfin nous faire mutuellement confiance. Nous pouvons faire des choix, préparer une nouvelle ère, dans un état de droit où la prééminence de la loi et les droits de la personne sont assurés. Nous pouvons préférer l'espoir à la peur et la volonté d'agir en commun au conflit et à la discorde. Oui, nous pouvons comprendre enfin que nous ne pouvons pas réécrire notre histoire à notre guise, mais que nous pouvons en tirer des leçons pour éviter les erreurs du passé et mettre en œuvre un changement qui lie l'action à la parole – *a change that walk the talk*, comme le disait si bien Obama⁶.

ACR croit fermement que les Rwandais sont encore capables d'édifier un pays où l'espoir est permis pour tous et pour toutes les couches de la population. Il réaffirme qu'il convient de commémorer nos frères et sœurs qui ont été victimes de la guerre fratricide au Rwanda. « **Yego, Ibuka Rwanda, kandi wibuke Bose** » C'est-à-dire **Oui; commémore, Rwanda, et commémore tous tes enfants**.

Dans cet esprit, ACR continue d'œuvrer à la réalisation de ces idéaux fondateurs, parmi lesquels la promotion du développement socio-économique et des droits de la personne pour tous les Rwandais occupent une place de choix. Voilà pourquoi, dans l'article **Lorsque la fête devient choc**, le présent bulletin nous livre une réflexion sur l'intégration des communautés culturelles, y compris les Rwandais, dans notre pays et milieu d'accueil. Pour sa part, la **section jeunesse d'ACR** y fait le suivi du projet en communication sociale réalisé au Mali. Un de nos membres nous montre que sans la vérité mutuelle entre deux parties, la réconciliation est impossible sinon très difficile à réaliser (article **Seule la vérité libère et pardonne**). Le bulletin publie en outre un hommage de la *Table de concertation sur la région des Grands Lacs* de Montréal à l'endroit de la **regrettée Alison Des Forges** qui a entre autres consacré une partie de sa vie à combattre l'impunité au Rwanda et dans la région des Grands Lacs africains. Pour plus de détails, rendez-vous aux articles précités (voire le sommaire ci-contre). Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Le Comité de rédaction

1. « A change we can believe in » – Slogan de la campagne électorale de Barack Obama

2. Titre d'un livre d'Obama

3. Docteur Kalisa Placide, président d'Ibuka, le 21 février 2004, lors du lancement des activités de la commémoration du 10e anniversaire du génocide rwandais.

4. Discours du candidat à la présidence Barack Obama à Berlin le 24 juillet 2008

5. Yes we can – Slogan d'Obama dans sa campagne électorale.

6. Inspiré du discours d'Obama lors de son investiture comme président des États-Unis, comme c'est le cas de cet éditorial dans son ensemble

LORSQUE LA FÊTE DEVIENT CHOC

Pour clôturer une série d'activités de rapprochement des enfants nouvellement arrivés au pays, l'animatrice distribua quelques pâtisseries et des bonbons. Avec appétit, les petits engloutirent leur collation à l'exception de la jeune Shan, 9 ans, et de ses trois frères qui, spontanément, enfouirent leur part dans les poches et couvrirent le tout d'un grand sourire. Confuse et déçue de cette réaction, l'animatrice m'approcha pour savoir quoi faire pour amener les 4 enfants à s'intégrer au groupe. Je me mis à lui exposer le parcours migratoire de cette catégorie particulière d'enfants pour qui la fête fait parfois partie des chocs de l'intégration.

C'est à la suite de la persécution ou de la violence organisée que les réfugiés et demandeurs d'asile quittent précipitamment leur pays. Avant de venir au Québec, certains d'entre eux font un séjour plus ou moins long dans un camp de réfugiés. C'est de là qu'ils entament les démarches de réinstallation au Canada. D'autres doivent errer de pays en pays avant de forcer leur entrée au Québec en tant que demandeurs d'asile.

Dans les pays de transit, les demandeurs d'asile mènent une vie difficile. Faute de documents d'identité, bon nombre d'entre eux vivent dans la clandestinité. Des parents, dont celle que vous lisez en ce moment, vont jusqu'à interdire aux enfants de parler la langue maternelle afin de se dissimuler dans la population locale. "Méfiez-vous de tout et de tout le monde", devient le seul bouclier que les parents passent aux enfants pour assurer leur protection loin de leur regard. De la sorte, la famille peut se prémunir des traques de « l'ennemi » et des rafles de la police locale. La méfiance et la peur, voilà le bagage, pesant mais invisible, de certains immigrants qui débarquent au Québec, les mains pourtant vides. Comme le souligne Cécile Rousseau, psychiatre interculturelle à l'hôpital de Montréal pour enfants, « partir dans l'urgence et supporter des conditions migratoires éprouvantes peut avoir des conséquences lourdes sur la nouvelle vie projetée dans le pays d'accueil, surtout pour les enfants »¹

Qui plus est, un nombre non négligeable de demandeurs d'asile arrivent au Québec avec de faux documents d'identité. Dans pareille situation, les enfants, tout comme leurs parents, doivent parfois se déguiser par l'entraînement à des comportements cohérents avec leur fausse identité provisoire en vue de prévenir toute interception avant l'arrivée à destination. Ainsi, le voyage vers la "terre promise" devient source de confusion et de peur supplémentaires chez les enfants.

À leur arrivée au Québec, la majorité des demandeurs d'asile sont temporairement hébergés dans des centres comme celui où j'ai rencontré Shan et ses petits frères. Ils y séjournent plusieurs semaines, le temps de passer les entrevues préliminaires auprès des services d'immigration et de déposer une demande d'asile. Il s'agit là d'une période de tracasseries administratives pour les familles, surtout celles qui doivent maintenant dévoiler leur vraie identité. C'est un nouveau terrain propice à la méfiance chez les enfants dans ce nouveau monde d'inconnus qui débarquent de partout.

Après la sortie des centres d'hébergement les familles se cherchent un logement. Les enfants sont enfin heureux de retrouver un chez soi. La vie reprend son cours; tout ce qui compose leur entourage les impressionne. C'est avec grand enthousiasme qu'ils reprennent le chemin de l'école et qu'ils découvrent la gamme d'activités y offertes. Cependant, hors les murs du toit familial, bien des enfants restent réservés dans l'expression de leur émerveillement.

¹ Cécile Rousseau, *La torture, pointe de l'iceberg de la violence organisée*, www.revue-rnd.qc.ca

Au fur et à mesure que la stabilité se renforce, les émotions longtemps enfouies émergent. C'est alors que certains enfants présentent des comportements marginaux selon ce que la situation du moment présente de leur passé. Tel est le cas de la fête d'Halloween qui ravive les souvenirs de la mort et engendre des cauchemars chez certains enfants réfugiés. Pour les personnes non averties, y compris les parents et les enseignants, la tendance est de corriger rapidement ces "comportements négatifs observés" avant qu'ils ne s'enracinent chez l'enfant. Réaction compréhensible si l'on considère que du reste l'enfant paraît en pleine forme. Mais «avant d'essayer d'aider à supprimer un symptôme chez un enfant, il faut en comprendre le sens»², conseille Nahum Frenk, pédiatre et thérapeute de famille à Lausanne.

Soigneusement camouflées par ce qu'on prend pour de la timidité ou le choc culturel, la peur et la méfiance habitent encore certains enfants immigrants, plusieurs mois après leur établissement au Québec. Eh oui, il y en a qu'une très grande attention fait basculer dans le passé. En cette saison de Pâques, ne soyez donc pas surpris si un enfant réfugié regarde avec suspicion votre offre de chocolat ou d'œufs de Pâques. Un peu plus de temps et la fête ne fera plus partie de leurs chocs. Encore quelques années et ces petits innocents réaliseront que le Québec est une terre d'accueil saine où l'on peut fêter en toute sécurité.

Vérène Mukandekazi
verenem2001@yahoo.com

COMITE JEUNESSE D'ACR

CE N'EST PAS FINI : LA SECTION JEUNESSE POURSUIT SES ACTIVITES DE SENSIBILISATION

La section jeunesse d'ACR poursuit le volet activités retour de son projet en communication sociale dans le cadre duquel elle a effectué un stage au Mali l'été dernier. Natacha Umugwaneza (Aïcha), Solange Nuwayo (Nagnouma) et Martin Twizerimana (Boubakar) se sont rendus à Toronto le 28 février pour participer à l'émission Ondes Africaines sur la chaîne de télévision OMNI-2. Au cours de l'émission, ils ont eu l'occasion de présenter l'association d'ACR et le projet des jeunes, de la période de préparation en passant par les équipes de travail et la collaboration avec les radios Kayira au Mali. L'emphasis a été mise sur l'atteinte des objectifs du projet, entre autres la réconciliation des Afro-canadiens avec leur continent d'origine, le développement de capacités d'autogestion et la diffusion d'une image plus positive et réaliste de l'Afrique. Monsieur Adolfo présentateur de l'émission, a salué la réussite du projet des jeunes. L'émission du 28 février 2009 est encore disponible sur le site web «<http://www.ondesafricainestv.packdeal.com>»

Les jeunes poursuivent leurs efforts pour retransmettre le fruit de leur collaboration avec la radio Kayira, et présenter l'image de l'Afrique "en marche", par opposition à l'image commune répandue par les médias (pauvreté, maladie, etc.). A cette fin, ils organisent à l'heure actuelle une exposition de photos. Les détails concernant la date et le lieu de cette activité vous seront communiqués prochainement par courrier électronique. Plusieurs autres activités de sensibilisation sont en cours de route et, nous espérons que vous continuerez à nous appuyer jusqu'au bout.

Léna Le Gall-Diop (Maïmouna Diarra)

² Nahum Frenk, *Familles en crise, l'enfant comme symptôme*, www.swiss-paediatrics.org.

Quinze ans après le début du génocide rwandais, les émotions sont encore très fortes, la méfiance règne, les relations entre les différentes couches de la population rwandaise ne se sont pas améliorées, du moins pas assez. Comment se fait-il qu'on n'en est encore là, malgré les efforts déployés par la communauté internationale conformément à la résolution 955 du 8 novembre 1994 portant création du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) et à la résolution 977 établissant le siège du TPIR à Arusha en Tanzanie, depuis le 22 février 1995.

Par ailleurs, les tribunaux du Rwanda ont travaillé d'arrache-pied, certains accusés ont été condamnés à mort, d'autres à la prison à vie ou à des peines plus réduites. La plupart des personnes qui ont été acquittées après tant d'années d'emprisonnement, gardent des séquelles corporelles et psychiques permanentes les rendant quasiment handicapées le reste de leur vie. Le gouvernement rwandais a créé la Commission nationale de l'Unité et la Réconciliation (CNUR) qui a réuni plus d'une fois les Rwandais de l'intérieur et de l'extérieur, sans succès quant à l'amélioration des relations entre les différentes « ethnies » du Rwanda. En collaboration avec les bailleurs de fonds étrangers, le Rwanda a mis en place en 2004, des Juridictions GACACA pour éradiquer la culture de l'impunité, reconstituer ce qui s'est passé durant le génocide, accélérer les procès, réconcilier les Rwandais et renforcer leur unité¹.

Du 2 au 3 mars 2009, j'ai assisté au colloque intitulé «Justice internationale et génocide au Rwanda : premier bilan», organisé à Montréal par la Table de concertation sur la région des Grands Lacs africains. Les organisateurs y ont inséré un thème «Les mécanismes de justice et la planification sociale au Rwanda» pour permettre aux participants de prendre le pouls sur la situation actuelle au Rwanda, 4 ans après la mise en place des Juridictions GACACA.

Le bilan du TPIR est discutable, seulement 37 procès sont terminés, il reste 15 autres à terminer au cours de 3 prochaines années². Les dossiers de la poursuite sont souvent mal faits, des témoins dits professionnels livrent leur témoignage en gardant l'anonymat³⁻⁴. Les magistrats des Juridictions GACACA, n'ont pas de formation juridique, le plus souvent ils sont peu instruits et des fois même illetrés⁵ alors qu'ils ont une lourde tâche de juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, commis pendant le génocide de 1994.

Concernant la recherche de la vérité, les autorités invitent les accusés à faire des aveux. L'éradication de l'impunité est appliquée à tort ou à raison, le vainqueur juge le vaincu⁵. Le seul objectif atteint est celui de l'accélération des procès qui devraient prendre fin le 31 décembre 2009. Jusqu'à la fin de l'année 2008, 1 100 000 accusés ont été jugés par ces Juridictions et, d'après les informations récentes, ce nombre s'élèverait à 1 400 000 personnes dont 1/3 est acquitté et 2/3 condamnés⁵. Ça va tellement vite que des fois, une juridiction juge 15 accusés dans une demi-journée, sans vérification de la preuve, a dit le conférencier⁵. Il conclut que les juridictions GACACA ont une dimension plutôt politique que judiciaire, le jugement des vainqueurs est imposé aux vaincus. Tout le monde est frustré aussi bien les victimes que les accusés. Le génocide rwandais reste un fardeau très lourd⁵.

Malheureusement, à la question qui revenait souvent «**est-ce que le peuple rwandais s'est réconcilié?**» la réponse a été toujours non. Les conférenciers ont souligné que le TPIR n'était pas en mesure d'améliorer des relations sociales entre les Rwandais. Certains d'entre eux ont suggéré de créer une commission Vérité comme en Afrique du Sud^{3&5}. Une telle suggestion concorde avec le message du pape Benoît XVI qui ne cesse de répéter que la vérité est à la base de la justice et la paix. Le témoignage ci-dessous de Madame Esther Mujawayo⁶ confirme concrètement que la vérité est à la base du pardon et de la réconciliation.

Le témoignage de Esther Mujawayo³

Elle a rendu un témoignage plein d'émotions et illustré par deux photos de famille, l'une pour sa propre famille et l'autre pour celle de son mari. Toutes les personnes figurant sur ces deux photos ont été décimées sauf elle, sa fille et sa nièce qui a été épargnée car elle est Hutu du côté de son père. Elle a déclaré qu'il y a beaucoup de rescapés avec un handicap physique ou mental mais les ressources pour leur venir en aide font cruellement défaut.

En répondant à une question d'un intervenant, relative à la réconciliation des Rwandais, Esther a précisé qu'il n'est pas facile de pardonner mais elle a affirmé qu'elle a déjà pardonné l'un des assaillants de sa famille. *«Après le génocide, je voulais enterrer les miens dans la dignité mais je ne savais pas là où on avait mis leurs corps, tout le monde me disait qu'il n'en savait rien. Un jour, un jeune homme s'approcha de moi et dit : j'ai appris que ça fait longtemps que tu cherches mais en vain les corps des tiens. Je te demande pardon, car un monsieur plus âgé nous a demandé de l'aider à se débarrasser de ces femmes et leurs enfants; on les a tous tués et, leurs corps reposent dans une latrine chez lui»*. En creusant, on a trouvé effectivement des corps méconnaissables mais la carte d'identité de sa sœur qui était enveloppée d'un sachet de plastique leur a permis de les identifier. Esther a dit **«j'ai pardonné le jeune homme car il m'a dit la vérité et m'a demandé sincèrement pardon**. Tandis que le monsieur plus âgé, qu'il reste derrière les barreaux».

Ce témoignage émouvant nous montre à la fois le courage et la compassion du jeune homme qui s'est libéré de la peur qui l'habitait pour se dénoncer, demander pardon et rendre service à Esther. Il est prêt à assumer les conséquences de ses gestes et à vivre pleinement le pardon s'il y a lieu. Dire la vérité dans le contexte qui nous concerne, c'est exprimer librement à l'autre un sentiment de regret, de frustration, de reconnaissance, et même d'impuissance. Si on a une frustration causée volontairement ou non par une autre personne, ça fait mal, surtout si on garde rancune longtemps en attendant un moment propice pour se venger. Beaucoup de gens souffrent intérieurement d'avoir déçu ceux et celles qui avaient pleine confiance en eux. Que dire des personnes qui n'osent pas dire en public « merci » à ceux et celles qui les ont aidé à traverser une période difficile. Dire la vérité, c'est rompre le silence et engager un dialogue sincère et compatissant avec l'autre. Dire la vérité ne signifie ni accuser les autres, ni les diaboliser, ni solidariser avec les siens dans le tort qu'ils ont causé aux autres. C'est plutôt un cheminement individuel de bonne foi visant à rétablir un rapport pacifique, convivial, voire même un lien d'amitié avec l'autre.

Étant donné qu'aucune des instances impliquées, notamment le TPIR, les Juridictions GACACA ou la CNUR n'a permis aux Rwandais de se dire la vérité face à face pour se libérer et se pardonner mutuellement, ceux et celles qui le désirent pourraient utiliser ce bulletin pour formuler leur témoignage sur leur vécu et leur perception de cette période, étant entendu qu'il reviendra au comité de rédaction de veiller à ce que tout article soit conforme à la ligne éditoriale du moment. S'il y a des questions relatives à ce sujet, il faut contacter l'une des personnes indiquées à la fin du bulletin.

J'espère que si chacunE allume sa petite bougie et qu'il se mette l'un à côté de l'autre, l'ensemble fera une grande lumière qui ne peut être rien d'autre que la vérité qui libère et pardonne les hommes et les femmes courageux qui osent rompre le silence.

Viateur Mbonyumuvunyi

Sources : (les personnes citées sont conférencières du colloque excepté Aloysie)

1. Aloysie Cyanzayire, Manuel explicatif sur la loi organique portant création des Juridictions Gacaca pp.8. Cour suprême, Département des Juridictions Gacaca

République rwandaise

2. Bruce Broomhall : Directeur du CEDIM- UQAM : présentation critique du processus dans son ensemble.

3. Paul Skolnik : Avocat de la défense au TPIR, représentant de l'Association internationale des avocats de la défense (AIAD) : bilan du travail de la défense depuis 1994; recommandations.

4. André Guichaoua : Professeur et témoin expert au TPIR : présentation critique des causes déjà jugées, en cours et à venir. Premier bilan.

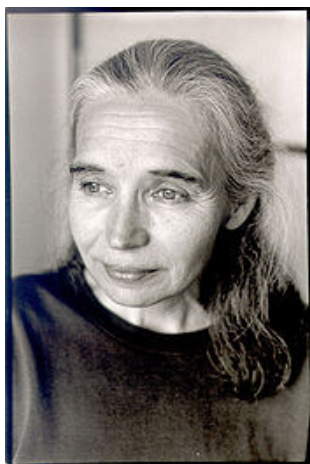
5. Zarir Merat : Chef de mission à Avocats sans Frontières pour l'observation des Gacaca : premier bilan et perspectives.

6. Esther Mujawayo : Association des veuves du génocide d'avril (AVEGA-AGAHOZO) : les victimes ont-elles obtenu justice? Défis d'intégration à la société rwandaise actuelle

Viateur Mbonyumuvunyi

DÉCÈS D'ALISON DES FORGES

Message de sympathies envoyé à Human Rights Watch (HRW) par Denis Tougas le 16 février 2009 au nom de la Table de concertation sur la région des Grands Lacs dont Amitiés Canada-Rwanda est membre.



C'est avec consternation que nous avons appris le décès tragique de madame Alison Des Forges. Elle était l'image même de la militante sincère, intègre et courageuse qui mettait toutes ses énergies à combattre l'impunité au Rwanda et dans la région des Grands Lacs africains.

Alison avait aimablement accepté de bousculer son emploi du temps chargé pour participer à une conférence à Montréal au début du mois de mars prochain, sur le thème : «Justice internationale et génocide au Rwanda : premier bilan». Pour nous, elle était une des rares observatrices et chercheuses du génocide qui pouvait, sans parti pris et avec rigueur, dresser un premier bilan des instruments de justice internationale mis en place depuis 15 ans. Elle pouvait également en discerner les répercussions au Rwanda même.

Une fois passé le choc de sa disparition, nous comprendrons sans doute mieux l'immense vide laissé par son départ et surtout le sens de sa vie entièrement engagée pour la justice : un modèle pour nous tous et toutes. Toutes nos sympathies pour sa famille, ses amiEs, ses collègues.

Denis Tougas
Au nom de la Table de concertation sur la région des Grands Lacs
Montréal, Canada

CONTACTEZ-NOUS

Comme toujours, nous attendons vos suggestions, l'expression de votre désir de vous engager pour contribuer à réaliser les objectifs d'Amitiés Canada-Rwanda, ou tout simplement de votre volonté d'y adhérer. Vous pouvez nous contacter à l'une ou l'autre des adresses présentées ci-dessous.

Nous vous invitons par ailleurs à nous écrire pour soumettre des articles à publier dans notre bulletin ou pour nous communiquer vos commentaires et vos impressions.

Viateur Mbonyumuvunyi, président Tél. : 514-750-7336 Courriel : mviateur@hotmail.com	Venant Rubona Seminari Tél. : 450-646-9936 courriel : rseminari@gmail.com	Natacha Umugwaneza Amitiés Canada-Rwanda 1644, rue St-Hubert Tél. : 514 798-9569 Courriel : umugna@yahoo.fr
---	---	---

Vos commentaires et vos articles sont attendus au plus tard le 14 juin 2009

ADHESION ET SOUTIEN

Amitiés Canada-Rwanda (ACR) vous invite à adhérer ou à renouveler votre adhésion en tant que membre ou membre d'honneur, ou encore à faire un don ou à contribuer à ses activités pour l'année 2008-2009.

Pour ce faire, cochez la ou les cases correspondant à votre choix et faites parvenir votre contribution (chèque ou mandat fait à **Amitiés Canada-Rwanda**) à la trésorière d'ACR Mme Natacha Umugwaneza à l'adresse ci-dessous. L'adhésion ou renouvellement du membership s'élève à **20 \$**, et seulement à **10 \$** pour étudiant ou sans emploi, à **50 \$** pour un membre d'honneur ou une personne morale.

✂.....

Fiche d'adhésion, inscription, soutien et engagement

Identification	Adhésion, soutien et engagement
Nom :	☐ Adhésion ou cotisation membre ordinaire\$
Prénom :	☐ Adhésion ou cotisation membre (étudiant)\$
Adresse	☐ Adhésion ou cotisation membre/honneur\$
No rue :	☐ Adhésion ou cotisation personne morale\$
Ville :Province	☐ Don à ACR (montant au choix)\$
Code postal	☐ Contribution additionnelle pour bulletin\$
Téléphone :	☐ Contribution additionnelle /autres activités\$
Télécopieur	TOTAL À PAYER\$
Courriel :	☐ Engagement au comité des jeunes
	☐ Engagement au comité d'intégration
Signature :	☐ Engagement au comité de communication
Date le :	☐ Engagement au comité d'exposition
	☐ Engagement au comité de financement

Natacha Umugwaneza
Amitiés Canada-Rwanda
1644, rue St-Hubert
Tél. : 514 798-9569
Courriel : umugna@yahoo.fr